



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Dans la continuité de l'agenda d'accessibilité validé par les services de la préfecture, après la cantine-garderie, le local des sapeurs-pompiers, l'école, la boulangerie, nous intervenons actuellement dans les locaux de la Mairie-Agence Postale.

Ces travaux pour la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) consistent en la création de sanitaires PMR, un réaménagement de l'agence Postale, un nouveau bureau pour le secrétariat, ainsi que le bureau du maire qui subiront quelques modifications.

Cela occasionne une gêne pour quelques semaines si vous avez besoin de vous rendre à la mairie, mais il nous incombe de le faire pour être en conformité.

L'accès pendant les travaux à l'extérieur se fera par la porte arrière de la mairie, veuillez nous excuser du désagrément.

Dans une seconde phase de travaux, de mi-mai à juillet, les services de la mairie et de l'agence Postale seront transférés dans la salle du conseil municipal. L'accès à la mairie sera de nouveau par la porte habituelle, mais ce transfert occasionnera quelques journées de fermeture.

Avec l'arrivée du Printemps et du soleil, je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard THOMAS
Le Maire



Noël en avril....

L'après-midi récréatif organisé par l'association LE DAROU pour les enfants de l'école mi-décembre 2021, avait été reporté pour cause de pandémie, comme en 2020.

Il s'est déroulé le 1er avril au foyer rural en présence du maire Bernard Thomas.

Les bénévoles emmenés par le président Michel DIDIER avait confié au clown TOF BLANC le soin de faire

vibrer la salle et comme toujours ce fut un succès.

Ce dernier ne manque pas d'imagination et de savoir-faire pour faire exploser de joie les enfants et... l'équipe enseignante.

A la fin du spectacle, boissons et confiseries ont été offerts aux enfants, les manalas étaient transformés en poisson en ce premier jour d'avril.

Infos diverses

P 2 A 5

- Note budgétaire
- Infos Express
- Enedis
- Vie communale

Dossier

P 6 A 12

- Dossier : J'entretiens mon Assainissement Non Collectif
- Interviews
- Vie associative
- Agenda



AU SOMMAIRE

Finances communales

Note Budgétaire

Le budget 2022 a été voté le 14 avril par le Conseil Municipal.

OBJECTIFS ET OBLIGATIONS LEGALES

Le budget primitif 2022 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022 et reste du prévisionnel.

Comme les années précédentes les budgets 2022 ont été réalisés avec toujours la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau des services rendus aux habitants ; de contenir la dette et de mobiliser des subventions auprès des différentes structures publiques.

INFORMATIONS GENERALES (informations statistiques, fiscale et financières)

- La population est de 607 habitants (recensement INSEE 2021).
- Le nombre de résidences secondaires se monte à 201.
- Total population DGF : 770 habitants.

Concernant la Fiscalité, suite aux différentes réformes sur la Fiscalité Directe Locale, notamment la suppression de la Taxe



d'Habitation pour les résidences principales, la commune est amenée à voter comme chaque année les taux des taxes locales, notamment la taxe foncière bâti et la non bâti.

La perte de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a été compensée depuis 2021 :

- aux communes, par la fusion de la part communale et de la part départementale de la taxe foncière bâtie, le taux de TFPB sera égale à la somme du taux communal de 2020 (15,58%) et du taux du département (25,65%) et par l'application d'un « coefficient correcteur » sur le produit pour équilibrer ce transfert.

- Aux EPCI par une fraction de TVA.

En conséquence, en 2021 le taux de la taxe foncière bâtie votés en 2021 était de 41,23 %.

Et de la Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 26,56%

En 2022, le conseil municipal n'a pas souhaité changer ces taux.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

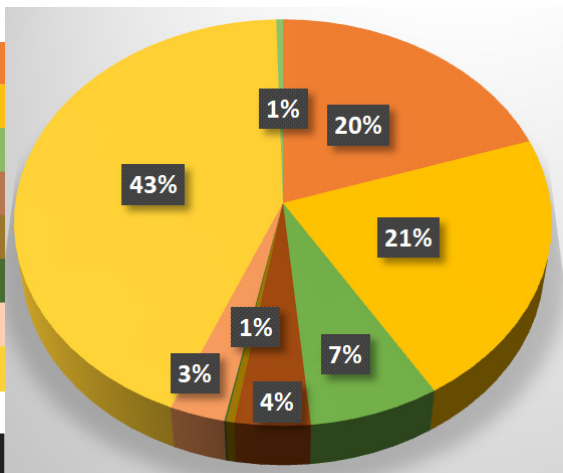
● DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les contributions obligatoires (pompiers), les indemnités des élus et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **993 926,96 €** et se décomposent comme suit :

DÉPENSES

Charges à caractère général	203 100,00 €
Charges de personnel	210 880,00 €
Atténuations de produits (FNGIR)	70 657,00 €
Autres charges de gestion courante	43 210,00 €
Charges financières (emprunt)	4 435,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €
Virement à la section d'investissement	426 281,40 €
Opérations d'ordre entre sections	4 363,56 €
Total Dépenses	993 926,96 €

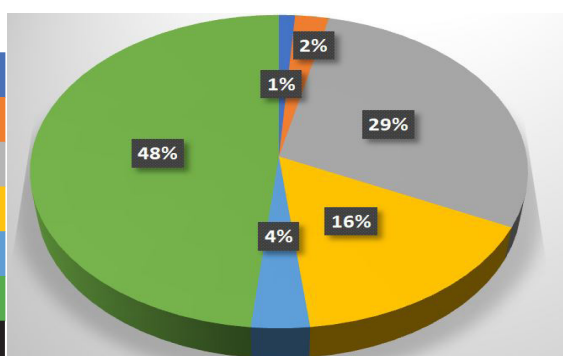


● RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations bâtiments communaux, redevances d'occupation du domaine public...) et principalement aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 116 087,08 €** et se décomposent comme suit :

RECETTES

Atténuation de charges	12 800,00 €
Produits de services	26 840,00 €
Impôts et taxes	319 903,00 €
Dotations et participations	178 140,00 €
Autres produits de gestion courante	38 705,00 €
Excédent reporté	539 699,08 €
Total Dépenses	1 116 087,08 €



► SECTION D'INVESTISSEMENT

Une commune qui veut évoluer favorablement a le devoir d'investir. Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme.

Pour l'année 2022 la section d'investissement s'équilibre à **629 939,74€** soit par rapport au budget primitif 2021 + 25%.

● DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

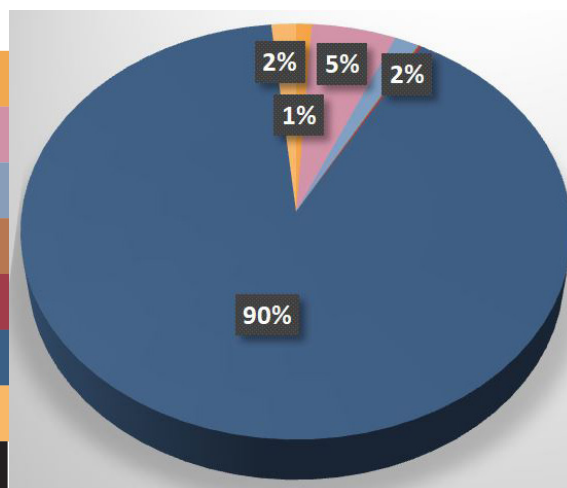
Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, (constructions, réseaux...).

Les principaux projets d'investissement sur le budget communal de l'année 2022 sont les suivants :

- des travaux de voirie qu'il est nécessaire de réaliser chaque année afin de maintenir le réseau en bon état,
- L'achat de terrains,
- des travaux imposés par l'Etat, les travaux d'accessibilité de la mairie qui vont être réalisés printemps 2022, budgétisé pour 140 000 €,
- et pour résumer le maintien en bon état du patrimoine communal,
- l'achat de matériel notamment une pelleteuse,
- l'aménagement de terrain (projet d'un city stade et aire de jeux d'enfant)
- et l'entretien de divers bâtiments communaux.

DÉPENSES

Déficit 2021	6 335,98 €
Remboursement d'emprunts	34 315,00 €
Immo incorporelles	10 000,00 €
Dotations fonds divers	500,00 €
Remboursement de caution	1 000,00 €
Immo corporelles (travaux - achat d'investissement)	567 788,76 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Total Dépenses	629 939,74 €



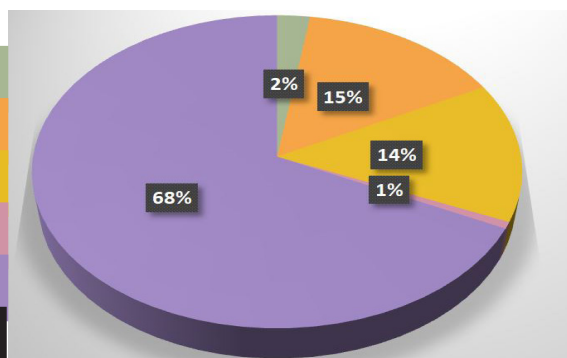
● RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Deux types de recettes d'investissement coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les dotations et fonds divers et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Le virement de la section de fonctionnement permet d'équilibrer le budget investissement et de financer les investissements. Il est démontré une saine gestion puisque 68% des recettes proviennent du transfert de la section de fonctionnement.

RECETTES

FCTVA, Taxe d'aménagement, fonds divers	15 000,00 €
Réserves	93 696,78 €
Subventions d'investissement	90 598,00 €
Amortissements	4 363,56 €
Transfert du fonctionnement	426 281,40 €
Total Recettes	629 939,74 €



Conclusion

Le projet de budget qui vous est présenté s'inscrit dans la ligne des budgets précédents. Les efforts de gestion sont poursuivis. Le suréquilibre en fonctionnement est atteint sans difficulté majeure et devrait permettre de respecter le plafonnement imposé par la contractualisation, et permet ainsi l'investissement dans différents projets aussi bien dans le budget principal que dans les budgets annexes, sans recourir à l'emprunt pour cette année.

Une note de synthèse plus détaillée avec les budgets annexes est disponible sur le site internet de la commune : www.gerbepal.fr, rubrique municipalité > conseil municipal > comptes-rendus du 14 avril 2022

Ainsi qu'une synthèse des comptes administratifs 2021 sur le compte-rendu du conseil du 24 mars 2022



● Les horaires de tonte

Les bruits de voisinage. Parmi eux, on trouve ceux liés aux comportements de personnes, d'animaux domestiques, liés aux bruits d'appareils électroménagers et de diffusion de son, d'instruments de musique, d'outils de bricolage ou de jardinage, de dispositif d'effarouchement, de pétards et pièces d'artifice, d'équipements de chauffage, de climatisation, ventilation, filtration de piscines, alarmes... Les bruits liés à des travaux de bricolage ou de jardinage (tontes) ne sont autorisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

● Élagage des arbres dans les propriétés privées

Lors de forts coups de vent, des arbres plantés sur des propriétés privées tombent sur les réseaux aériens (Enedis, Télécom, éclairage public) ou sur la voie publique.

Ces accidents sont dangereux pour les usagers et les agents d'intervention, sans compter toutes les perturbations occasionnées.

La municipalité rappelle que les propriétaires sont responsables de l'entretien de leurs arbres et des dégâts qu'ils peuvent causer.

● Elections législatives 2022 :

se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Le bureau de vote se tiendra au foyer rural de Gerbépal.

● Recensement Militaire (ou citoyen) des Jeunes :

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, filles ou garçons doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (BAC, permis de conduire,...)

● Ordures ménagères (sacs jaunes) :

Nous vous rappelons que le ramassage des sacs jaunes est effectué devant votre porte. Ceci-dit nous avons disposé des containers « couvercle jaune » à différentes endroits sur la commune, dans lesquels vous pouvez déposer également vos sacs jaunes. Les rouleaux de sacs jaunes sont disponibles en mairie. Nous vous remercions de votre attention.

Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2022, concerne 3500 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de votre commune.

1. Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.

2. Analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions

Diagnostic par hélicoptère des réseaux électriques de votre commune



qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes



Naissance

> le 15 janvier 2022 :

Rose DEMANGE de Claire DEMANGE (née BLAISE) et Fabrice DEMANGE, domiciliés 16, Route de Rayerant.

Urbanisme

Le lotissement

communal «Le Greniot»

Trois parcelles communales viabilisées sont encore en vente au lotissement Le Greniot en bordure de la D8, allant de 800 m² à 950m² pour un prix de 26€ le m².

Si vous connaissez des personnes intéressées pour construire et venir vivre dans notre joli petit village, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Pour tous renseignements s'adresser en mairie.

Enedis
& VOUS

latentes.

Des vols à très basse altitude seront réalisés entre le 25/04/2022 et le 09/07/2022.

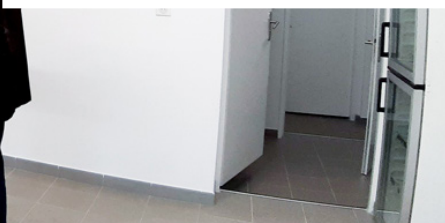
Les travaux de rénovation de la boulangerie sont achevés

Vie communale

Lancé l'été dernier, le chantier de réfection du bâtiment communal où est installée la boulangerie du village vient de s'achever. Les élus sont allés visiter les installations flambant neuves qui permettent de préserver ce service de proximité.

L'objectif des élus étant que cette opération permette que ce bâtiment datant du début du XIXe siècle puisse maintenir un service de proximité en milieu rural.

Le professionnel qui loue le bâtiment propose actuellement des produits de boulangerie, un lieu de convivialité avec bar et petite restauration ainsi



que de la petite épicerie.

Entrepris l'été dernier, les travaux, d'un montant de près 200 000 € TTC consistaient en la réfection de l'assainissement avec la création d'une mini-station, la réalisation d'une dalle sur la partie arrière du bâtiment, des sanitaires aux normes pour un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR), mais aussi d'un laboratoire aux normes actuelles, ainsi que des travaux

d'isolation sur une partie de la bâtisse avec remplacement de fenêtres.

Deux aides, l'une de la région Grand Est via le Fonds Régional d'Aide aux Collectivités pour la création de commerces de proximité (FRACOP) d'un montant de 17 645€, l'autre de 2 258 € via le Fonds de Concours de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, ont allégé le reste à charge de la commune.

Les travaux de mise aux normes de l'accessibilité de la mairie et de l'Agence Postale Communale ont commencé

Le projet de rénovation de l'agence postale et de la mairie est désormais lancé. Les travaux, réalisés au cours des trois prochains mois, vont permettre de refaire les locaux à neuf, mais aussi de rendre l'ensemble du bâtiment public accessible aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du programme gouvernemental concernant l'accessibilité des bâtiments publics, ceux concernant la mairie ont été lancés cette semaine. Il s'agit de modifier l'accès à la mairie, créer des WC pour personne à mobilité réduite (PMR), réaménager l'agence postale communale, créée en 1990, et enfin rafraîchir le bureau du maire et du secrétariat.

Le fonctionnement de la mairie et de l'agence postale ne sera que très peu perturbé, durant cette période, avec une ouverture au public aux horaires habituels.

Le montant des travaux sera de 125 000 € TTC pour l'ensemble et bénéficiera de subventions de l'État via la DETR (Dotation d'équipement des

territoires ruraux), de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges via les Fonds Concours et d'une aide de La Poste.



J'entretiens mon ANC

Le Service Entretien du SDANC peut m'aider !

Pour bien fonctionner, les dispositifs d'ANC nécessitent d'être bien entretenus. Pour cela, le SDANC peut vous aider !



Notre service « entretien » peut vous permettre de **bénéficier de tarifs avantageux** pour réaliser la maintenance de votre microstation ou filtre compact.



Notre service « entretien » peut vous **orienter** vers les professionnels de la vidange (pour les fosses septiques, fosses toutes eaux, bacs dégraisseurs, microstations, filtres compacts...). Voir page 4 de ce livret.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :



Syndicat Départemental
d'Assainissement Non Collectif
9 avenue Pierre Blanck
88000 EPINAL

Service Entretien
03.29.35.79.27
entretien@sdanc88.com

www.sdanc88.com

Les Avantages !

- ✓ Professionnalisme des intervenants
- ✓ Prestations adaptées
- ✓ Bon fonctionnement assuré et pérennité accrue de l'installation



La prestation de maintenance sur les FILTRES COMPACTS



La prestation de maintenance sur les MICROSTATIONS

Sur la base des préconisations du fabricant, la prestation de maintenance d'un filtre compact comprend :	Les tarifs		Sur la base des préconisations du fabricant, la prestation de maintenance d'une microstation comprend :	Les tarifs	
<ul style="list-style-type: none"> - l'inspection générale de l'installation, - l'ouverture et le nettoyage des tampons et regards, - la mesure du niveau de boues et des flottants dans le décanteur, - l'inspection et le nettoyage de l'auget et le réglage si nécessaire, - l'inspection et le nettoyage du système de répartition et réglage si nécessaire, - l'inspection et la scarification du matériau filtrant, - l'inspection de la pompe de relevage d'eaux traitées intégrée, le cas échéant, - le contrôle visuel des effluents et mesures des paramètres physico-chimiques (pH, température, Oxygène dissous, turbidité), - le nettoyage global de l'installation, - les réglages nécessaires, - la rédaction et l'envoi d'un rapport de visite. <p>La prestation ne comprend pas la vidange, ni le changement de pièces.</p> <p>Si présence d'un poste de relevage des eaux brutes, le coût supplémentaire de maintenance de celui-ci est de 30 €HT et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage global de l'installation de relevage, - le nettoyage de la /des pompe(s) et des flotteurs, - les tests de fonctionnement. 	Taille de l'installation	Coût €HT	<ul style="list-style-type: none"> - l'inspection générale de l'installation, - l'ouverture et le nettoyage des tampons et regards, - la mesure du niveau de boues et des flottants dans le décanteur, - la vérification du fonctionnement des éléments électromécaniques, - la vérification de l'aération, - la vérification de la recirculation, le cas échéant, - la vérification et le nettoyage du surpresseur d'air, le nettoyage ou le changement si nécessaire du filtre à air, - le contrôle visuel des effluents et mesures des paramètres physico-chimiques (pH, température, Oxygène dissous, turbidité), - le nettoyage global de l'installation, - les réglages nécessaires, - la rédaction et l'envoi d'un rapport de visite. <p>La prestation ne comprend pas la vidange, ni le changement de pièces.</p> <p>Si présence d'un poste de relevage des eaux brutes, le coût supplémentaire de maintenance de celui-ci est de 30 €HT et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage global de l'installation de relevage, - le nettoyage de la /des pompe(s) et des flotteurs, - les tests de fonctionnement. 	Taille de l'installation	Coût €HT
	Jusque 6 EH (Equivalent Habitant)	80		Jusque 6 EH (Equivalent Habitant)	75
	De 7 EH à 10 EH	95		De 7 EH à 10 EH	85
	De 11 EH à 20 EH	120		De 11 EH à 20 EH	95
	De 21 EH à 40 EH	200		De 21 EH à 40 EH	130
	De 41 EH à 60 EH	250		De 41 EH à 60 EH	165
	De 61 EH à 80 EH	280		De 61 EH à 80 EH	205
De 81 EH à 100 EH	300	De 81 EH à 100 EH	235		
<ul style="list-style-type: none"> - La fréquence de réalisation des prestations est annuelle - Le taux de TVA est de 20% (10% si l'habitation a plus de 2 ans) 		<ul style="list-style-type: none"> - La fréquence de réalisation des prestations est annuelle - Le taux de TVA est de 20% (10% si l'habitation a plus de 2 ans) 			

- Redevance du SDANC en sus de chaque intervention : 12 €TTC



La VIDANGE de mon installation d'ANC

Quelles installations sont concernées ?

L'opération d'entretien la plus courante d'un ANC consiste en la vidange. Cela concerne les fosses septiques, fosses toutes eaux, bacs dégraisseurs, mais aussi les décanteurs des microstations.

Quand réaliser la vidange ?

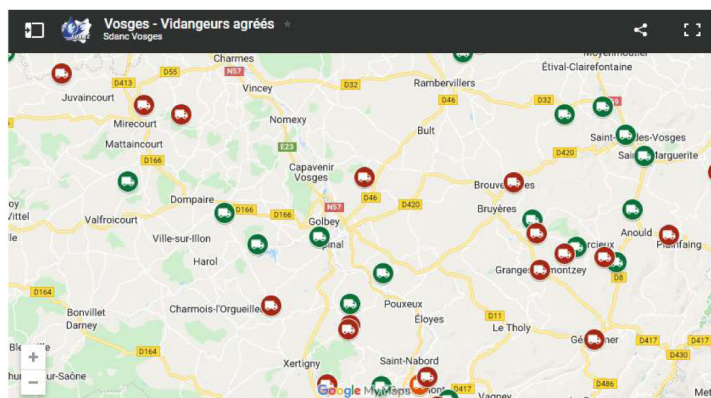
Cette vidange doit se faire avant que les boues n'atteignent un certain niveau dans la cuve (entre 30% et 50% selon les cas). Cela nécessite une surveillance de la part de l'utilisateur afin de déclencher la vidange au bon moment : cela évite aux boues d'aller encrasser le dispositif de traitement qui pourrait alors se colmater.

Qui peut réaliser la vidange ?

Pour cette vidange, l'utilisateur doit faire appel à une personne agréée. Ces personnes sont agréées par la Préfecture : il peut s'agir d'entreprises spécialisées, comme d'agriculteurs ayant justifié du mode d'élimination des boues (dépotage en station d'épuration dans la plupart des cas).

Le SDANC peut m'aider :

Vous pouvez consulter la carte interactive des vidangeurs agréés, directement sur notre site internet : www.SDANC88.com rubrique « entretien : vidange »



Passage de témoin à La Gerbe d'Argent !

A l'occasion du changement de président à l'association la Gerbe d'argent, et de la période COVID compliquée pour la vie associative, nous avons souhaité rencontrer l'ancien et le nouveau président.

LUCIEN VIDAILHET

- Combien de temps avez-vous été président de la Gerbe d'argent ?

« J'ai été président 14 ans de juin 2006 à 2020. »

- Est-ce vous qui avez créé l'association ?

« Non, l'association a été créée le 03 novembre 1983 par le maire de l'époque qui était aussi instituteur, Mr Hestin. Suite à son décès, c'est l'instituteur Jean Gérard qui a pris le relais pendant 20 ans. »

- Quelle est l'origine de cette appellation la gerbe d'argent ?

« Tout simplement l'image des cheveux argentés. »

- Pouvez-vous me décrire cette association ? Son but.

« Le but de cette association est de regrouper les gens de Gerbépal retraités ou non pour renforcer les contacts humains et créer des liens sociaux. La Gerbe d'argent adhère à la fédération départementale Générations Mouvement Les Aînés Ruraux. On rassemblait les membres de l'association une fois tous les quinze jours pour jouer aux cartes, aux dominos, au scrabble et à partir de 1987, nous avons organisé également des voyages en France (2 par an) sous la tutelle des aînés ruraux.

Tout ceci était financé par une vente annuelle d'objets que les membres de l'association fabriquaient eux même. Cela a suffi à nous auto-financer et nous n'avons jamais demandé de subventions.

Jean Gérard avait également monté une troupe de théâtre avec les membres et proposait des représentations très sympas qui apportaient aussi un peu d'argent. »

- Qu'avez-vous mis en place comme animations ?

« Je n'ai pas pu continuer le théâtre car je n'avais la prétention d'avoir les compétences pour, mais nous avons mis en place des repas dansants réunissant une centaine de personnes de Gerbépal et des villages aux alentours, ceci avec un orchestre ou un accordéoniste et un repas.

Nous avons continué les voyages en bus avec accueil en VVF ; à chaque fois, il y avait

entre 40 et 50 personnes. Un guide nous accompagnait pour la semaine.

Nous avons organisé 4 repas dans l'année pour Noël, la galette des rois entre autres.

Nous étions présents lors des décès de nos membres et on essayait d'apporter un souvenir.

Nous avons aussi organisé des rencontres entre les aînés et les écoliers. Nous offrions des chocolats à l'école. »

- Jusque combien d'adhérents y a-t-il eu ?

« On a eu jusque 90 adhérents les années fastes, à la fin c'est descendu à 50-60. »

- Avez-vous eu des projets que vous n'avez pas pu réaliser ?

« Oui le théâtre, j'aurais aimé continuer mais je n'avais pas de notions de théâtre. »

- Est-ce que gérer cette association vous a pris beaucoup de temps ?

« Oui ça prend du temps, avant chaque manifestation, ça demande de la réflexion, des réunions, de l'organisation. Il faut tenir compte des envies des gens, mettre en œuvre les idées des uns et des autres. Il ne s'agit pas de faire le chef, mais plutôt de fédérer, de rassembler les gens et d'organiser. Il faut avoir le sens de l'organisation collective, mais on limite un peu sa liberté personnelle car il faut être présent à certaines périodes de l'année. J'y ai pris quand même beaucoup de plaisir. »

- Pourquoi arrêtez-vous ?

« Des problèmes de santé déjà depuis quelques années, j'avoisine les 80 ans, je n'ai peut-être plus la même dynamique. »

- Que souhaitez-vous à Anne Marie Poirot pour la succession ?

« Qu'elle puisse continuer à faire vivre l'association. »

ANNE-MARIE POIROT

- Quelles ont été les circonstances de la reprise de la Gerbe d'argent ?

« En mars 2020, quand Lucien a arrêté, il n'y avait personne pour reprendre, et dans ce cas, l'association risquait de disparaître, ça aurait été dommage parce qu'elle existait depuis 37 ans, et il ne fallait pas perdre tous les acquis. Aussi pour sauver l'association, je me suis lancée. »

- Depuis combien de temps faites-vous partir de l'association ?

« Depuis 2013. Je connaissais déjà tout le monde. Malheureusement l'épisode du covid a cassé toute la dynamique, car beaucoup de

Interviews



manifestations ont été annulées, les personnes ont pris de l'âge et ont perdu l'habitude de se retrouver. »

- Qu'appréciez-vous dans cette association ?

« Le contact humain, retrouver les gens, jouer aux cartes. »

- Est-ce que prendre en charge une association paraît représenter une grosse dépense d'énergie ?

« Pas trop d'énergie, mais de stress plutôt. Le démarrage est difficile, comme je le disais le covid a tout bouleversé, il y a eu plusieurs décès parmi les membres, il y a maintenant pas mal de personnes qui ont passé les 80 ans, qui ne se déplacent pas comme elles veulent, qui hésitent à faire des voyages. »

- Quels sont les projets pour les mois à venir ?

« Déjà quitter la fédération des Aînés Ruraux qui ne nous apporte pas grand-chose, hormis une assurance pour les voyages. Mais nous en avons déjà trouvé une autre en remplacement. Pour l'instant on n'organisera plus de voyages, mais plutôt des sorties à la journée dans la région (Alsace, Doubs). On prévoit aussi des sorties restaurants.

On veut continuer à se retrouver pour jouer aux cartes, au scrabble tous les 15 jours, le jeudi. »

- Qu'est-ce que vous aimeriez développer ?

« Plus que les activités, dans un premier temps, on aimerait redynamiser l'association. Le nombre d'adhérents est descendu à une douzaine et on aimerait attirer plus de personnes de Gerbépal. Tous les retraités sont les bienvenus ainsi que les non-retraités.

Pour les nouveaux habitants de Gerbépal, c'est le moyen de faire des connaissances et de s'intégrer à la vie du village ! Et pour les anciens du village, c'est des occasions de se retrouver et de ne pas rester seul.

Je quitte Anne-Marie en lui souhaitant bonne chance pour cette aventure.

Hervé Lachaume

L'Association Espace Culture de Gerbéal a fait son assemblée générale.

Le président Michel Marchal remercie tous les bénévoles indispensables à la bonne marche de l'Association, à la Mairie qui octroie des subventions, à la ville de Corcieux pour le prêt de livres qu'elle nous accorde gracieusement tous les trimestres.

A cause de la crise sanitaire, l'association, toujours dynamique, a dû annuler plusieurs manifestations courant 2020. Cependant, elle a quand même pu organiser une soirée théâtre, une conférence dans le cadre du FIG, un grand prix des lecteurs ainsi qu'une vente de livres, le marché du livre et du disques vinyle et un concours photos. Loin de sombrer dans la morosité, l'Association fourmille de projets pour 2022 avec un thème pratiquement chaque mois. Dédicaces de livre, conférences, concerts, vente de livres, chorale, marché du livre et du disque sont déjà au programme !

Le prix des lecteurs de Gerbéal sera reconduit de Janvier à Juin et les inscriptions sont ouvertes à tous les adhérents qui souhaitent découvrir cinq nouveaux auteurs choisis et élire leur préféré.

Pour les photographes amateurs, un premier concours photo sur le

thème de « l'eau à Gerbéal » a vu le jour entre septembre et décembre 2021 c'est l'association ADM (amis de Martimpré notre photo) qui a remporté le premier prix. Vu le succès et le nombre de participants, l'expérience sera renouvelée en fin d'année 2022 !

Les mandats de Michel Mougeot, Lucette Vincent et Estelle Monin arrivent à échéance ils sont réélus à l'unanimité.

Le bilan financier est excédentaire, mais il est de plus en plus difficile de boucler le budget compte tenu des frais engagés pour faire venir les troupes de théâtre, des conférenciers etc. Il est décidé de ne pas augmenter

l'abonnement à la bibliothèque qui n'a pas bougé depuis 10 ans afin d'offrir aux plus nombreux l'accès à la lecture !!! Il faudra donc envisager de faire payer les entrées aux différentes manifestations que nous organisons.

Les rapports financier et moral sont votés à l'unanimité.

La séance est clôturée sans pot de l'amitié afin de respecter les consignes sanitaires.

La bibliothèque est ouverte le vendredi de 16h30 à 18h00 et le samedi matin de 10h30 à midi. Si vous souhaitez rejoindre l'association contactez le président au 06 85 36 33 94.



Le Darou en assemblée



En présence de nombreux adhérents et du Maire Bernard THOMAS, Michel Didier le dynamique président a tenu l'assemblée générale de l'association le DAROU

La dernière assemblée était en février 2020 et depuis aucune animation n'a été réalisée pour cause de COVID, le

seul changement notable et pas des moindres en ces temps mouvementés c'est le nombre d'adhérents qui est en nette augmentation.

Après avoir remercié les bénévoles pour leur fidélité et leur disponibilité, le Maire pour la subvention et le soutien logistique lors des manifestations,

le président a présenté les projets pour 2022, avec un seul objectif, faire revivre la convivialité.

C'est ainsi qu'il y aura un repas dansant en septembre à la place de la fête du village qui n'aura pas lieu pour cause d'élections et enfin à l'occasion des fêtes de fin d'année la décoration du village et un après-midi récréatif au foyer rural pour les enfants de l'école avec le soutien de la municipalité.

Brigitte Doerflinger la secrétaire adjointe a présenté le compte rendu de la dernière assemblée et Michel Marchal le bilan financier, ces documents ont été validés à l'unanimité. Le comité se réunira dans les prochains jours pour partager les différentes tâches des uns et des autres.

Dancez maintenant !!!

Depuis le 20 janvier l'association Gerbépal animation, présidée par Anne THIL, organise des cours de danse le jeudi soir (hors vacances scolaires) au foyer rural de Gerbépal. Ils se déroulent - de 19h30 à 20h30 : pour l'initiation du rock et de 20h30 à 21h30 : pour la danse de salon : tango-passo-doble, valse et quel que soit le niveau.

Le tarif au trimestre est de 55€ par personne pour 1 cours et 80€ pour les 2 cours, il est nécessaire d'être adhérent à l'association pour une cotisation de 5€ d'adhésion.

Les Semeuses de joie



En Février, avait lieu au foyer rural de Gerbépal une conférence de Caroline Riegel, organisée par l'Association Espace Culture. Les Semeuses de joie.

Caroline Riegel, ingénieure en constructions hydrauliques, aventurière, écrivaine a effectué un voyage de 22 mois à travers l'Asie, du lac Baïkal au delta du Mékong en 2004-2005. Au cœur du Zanskar, vallée himalayenne perchée à 3700 mètres, elle a fait connaissance d'une nonnerie où elle a passé l'hiver. Devenue amie avec ces nonnes, elle y est retournée de nombreuses fois afin de les retrouver et de mettre sur pied des projets de construction de bâtiments scolaires.

Ces nonnes n'avaient pour la plupart jamais quitté leur vallée, pourtant, c'est avec enthousiasme qu'en 2012, elles vont partir quatre mois avec Caroline Riegel pour visiter leur pays, l'Inde, avec comme fil conducteur les grands lieux bouddhistes.

Devant une salle pleine, Caroline à travers ce film, raconte leur amitié, la réalisation de ce rêve et ses répercussions. C'est un hommage au

Vie associative

C'est une nouvelle activité, qui vient s'ajouter au covoiturage le mardi soir pour aller au cinéma ou les cours de yoga le mercredi soir entre 18h30 et 19h30 suivi d'une heure de relaxation et enfin les cours d'informatique les jeudis matin à la bibliothèque.

Prochain rendez-vous, le 26 juin pour la marche populaire.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou rejoindre cette équipe dynamique, contactez Anne au 06 37 36 79 79 ou par mail : gerbepal.animation88@gmail.com

Agenda des manifestations



Mai

> **Vendredi 20 mai 2022 :**
20H30 au Foyer rural
Entrée 2 EUROS

« à la découverte de la Terre Adélie en passant par les bases Dumont d'Urville et Concordia » présentée par Christophe dit "Tito" VOIRIN organisée par l'association espace culture

> **Printemps - début d'été 2022 :**

La première Fête des enfants, organisée par les P'tits Forfoulets, aura lieu dans la cour de l'école, entourée des enfants et des maîtresses, sur le thème éco responsable.

Toutes les petites mains sont les bienvenues dans l'organisation de cette manifestation.

Contactez nous au 0685918280
ou par mail
lesptitsforfoulets@gmail.com
si vous avez des questions
ou si vous êtes intéressés

Juin

> **Vendredi 24 juin 2022 :**
Vente colis BBQ organisée par les P'tits Forfoulets. Distribution au foyer rural de 16h30 à 19h00.

Les bons de commande seront disponibles à l'école, en mairie ou par demande à lesptitsforfoulets@gmail.com

> **Dimanche 26 juin 2022**
Marche populaire de Gerbépal, organisée par Gerbépal Animation. Départ 7h30 au foyer rural. Possibilité de réserver des repas au 06 30 02 36 88

Septembre

> **Dimanche 4 septembre 2022 :**
Repas dansant organisé par l'association LE DAROU en lieu et place de la fête du village.

Pour tous renseignements contacter Michel Didier au 06 41 91 46 45

> **Début septembre 2022 :**
Concours de pêche au camping des Trexons, organisé par l'association de Pêche

cœur remarquable de onze femmes à la joie contagieuse. C'est également une confrontation pour ces nonnes entre l'isolement d'un hiver himalayen et une vie moderne acquise à la globalisation, entre le bonheur et la connaissance...

Le temps est passé très vite durant la projection de ce magnifique film, soulignant les extraordinaires paysages himalayens, l'émerveillement des nonnes devant les sites bouddhistes, ainsi que leurs interrogations devant la modernité et le mode de vie en l'Inde.

Caroline Riegel a aussi présenté un petit film qui décrit son association Thigspa qui réalise des projets de construction d'école pour la nonnerie, d'électrification, de construction de stockage d'eau entre autres. Ensuite, elle s'est appliquée à répondre aux questions des personnes présentes avec passion.

Les spectateurs sont sortis avec des images plein la tête et surtout avec le bonheur d'avoir approché une autre culture et mode de vie grâce à une présentation enthousiasmante. HL

Les p'tits Forfoulets ont organisé leur tout premier carnaval !!

Vie associative

Ouvert à tous les enfants de Gerbépal de 5 à 10 ans, les quatre drôles de dames de l'association Les p'tits Forfoulets accompagnées de leurs fidèles bénévoles ont accueillis 28 enfants le temps d'une après-midi de folie entre déguisements, musique, préparation puis dégustation de crêpes!!

Le Carnaboom a rencontré un grand succès avec de nouveaux membres inscrits!!!



Après les plus petits, place à une dizaine d'ados pour une soirée préparation et dégustation de sushi mise en place par l'association et gérée de A à Z par un des bénévoles.

«L'idée est venue d'une ado, puis un bénévole a géré tout l'Atelier et ça c'est top!!

Ça montre que dans la grande famille des Forfoulets nous sommes tous ensemble à 100%!!!»

Si vous souhaitez nous rejoindre enfants, ados, parents ou habitants de Gerbépal nous vous accueillerons à bras ouvert !!!
Téléphonez à Marie présidente de l'association au 06 28 20 03 50 ou par mail lesptitsforfoulets@gmail.com

Lady chœur et les Begoodie's



Gerbépal accueillait samedi soir 12 mars le groupe Lady chœur et les Begoodie's de l'association Déo Cœur de Saint-Dié-des-Vosges.

Ce concert était organisé par l'Association « Espace Culture » de Gerbépal.

La secrétaire de l'association, Brigitte Doerflinger a rappelé lors de la présentation du groupe combien il était important en ces temps troublés

d'encourager le chant, espace de joie, de bonne humeur et d'espoir.

La première partie du programme était interprétée par les huit choristes du groupe Lady Chœur et en hommage à l'Ukraine ils interprétèrent l'émouvante chanson de Léonard Cohen « Hallelujah » reprise en chœur par les spectateurs. Ils enchaînèrent sur diverses chansons variées, chansons de film, gospel, et autres chansons italiennes.

Après l'intermède, ce sont les Begoodie's et ses neuf chanteuses, qui ont assuré le spectacle avec un répertoire basé sur les chansons de variétés, comme « Mamy blue » ou plus récentes comme « les lionnes » de Yannick Noah.

Une soirée qui a mis du baume au cœur aux spectateurs et apporté du réconfort aux organisateurs, le public a répondu présent à cette première manifestation post-covid.

Un jeune pêcheur le jour de l'ouverture !

Depuis plusieurs années, ce jeune pêcheur participe à l'alevinage des ruisseaux de Gerbéal.

Cette année, par une belle journée ensoleillée mais glaciale, nous l'avons accompagné sur les bords de Lourdon, du Reyran et bien-sûr du Neuné, en compagnie, en autres, de son grand-père Claude Bertrand, par ailleurs président de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA).

Ce jeune disciple de Saint-Pierre, qui a profité de la carte gratuite pour les enfants de moins de 12 ans, n'a pas hésité une seconde pour se lever de bonne heure pour participer à l'ouverture de la pêche samedi tout comme la quinzaine d'autres pêcheurs

Vie associative



de l'association qui ont taquiné la truite sur les bords des nombreux ruisseaux du village.

Si vous souhaitez vous joindre à eux contactez le président au 06 30 02 36 88.



Les numéros utiles des services municipaux

La Mairie à votre service :

1, place Maurice Lemaire
Tél : 03 29 50 66 50
Fax : 03 29 50 67 60
ville.gerbepal@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Fermée les mercredis et samedis après-midi

Agence Postale Communale :

située à la Mairie est ouverte tous les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

Ecole maternelle et élémentaire :

Tél : 03 29 50 72 45

Bibliothèque :

est ouverte les vendredis de 16h30 à 18h00 les samedis de 10h30 à 12h

Urgences



- SAMU : 15
- Pompier : 18
- Gendarmerie : 17
- MEDIGARDE de 20h à 8h en semaine et de 12h le samedi à 8h le lundi matin : 03 820 33 20 20
- ERDF : 0810 33 30 88
- GrDF : 0810 66 88 88
- Hébergement d'urgence : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Maltraitance personnes âgées : 0800 02 05 28
- Bizutage SOS violence : 0810 55 55 00
- Centre Hospitalier Saint-Charles de SAINT-DIE : 03 29 52 83 01
- Centre Hospitalier de REMIREMONT : 03 29 23 41 41
- Centre Hospitalier de GÉRARDMER : 03 29 60 29 60
- Centre Hospitalier Emile DURKHEIM EPINAL : 03 29 68 70 00
- Cente anti-poison de NANCY : 03 83 32 36 36



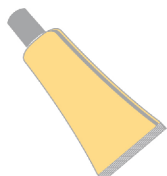
Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

Et vous qu'y a-t-il dans votre poubelle de tri ?
À vous de jouer !



Repérez dans la grille les mots ci-dessous, à lire horizontalement, verticalement et en diagonale :

- | | |
|------------|-------------|
| Barquettes | Blisters |
| Boîtes | Bouteilles |
| Canettes | Cartonnette |
| Conserves | Films |
| Flacons | Journaux |
| Opercules | Papier |
| Pots | Sachets |
| Sacs | Tubes |



Conception Evodia, 05/2021

La gazette de Gerbéal, bulletin municipal de la commune de GERBEPAL
Rédaction et conception : commission communication et information
Impression : imprimerie L'Impression d'Anould - Tirage : 300 exemplaires